

International

France-Rwanda: trafics d'armes à répétitions

Jean Chatain

L'Humanité, 21 novembre 1996

« *L'ETABLISSEMENT de l'exacte vérité sur le génocide rwandais ainsi que le jugement des responsables nécessitent l'effort de tous. Je m'engage pour ma part à ce que la France fasse tout ce qui est en son pouvoir pour y contribuer* ». Pétition formulée par le candidat Jacques Chirac dans les colonnes du *Monde* en date du 7 avril 1995, premier anniversaire du début des massacres des opposants hutu à la dictature de Kigali et des familles tutsi.

Dans ce domaine comme dans de nombreux autres, l'élection de Jacques Chirac s'est accompagnée de l'oubli immédiat des engagements pris lors de la campagne. Il serait même plus exact d'affirmer que le comportement de l'Elysée leur tournera résolument le dos. Trait dominant de ce comportement, l'entêtement à nier toute responsabilité passée et actuelle dans la tragédie rwandaise. A cet égard, la continuité avec la présidence antérieure est flagrante.

En particulier en ce qui concerne les accusations périodiques de trafic d'armes en faveur des miliciens interahamwe et des ex-FAR (Forces armées zaïroises) réfugiés dans la partie occidentale du Zaïre, où ils faisaient régner leur loi sur les camps. Les révélations apportées par *l'Humanité* dans

son édition d'hier, concernant des livraisons en provenance de deux entreprises françaises – la SOFREMAS et la société Luchaire – à destination des organisateurs du génocide soucieux d'acquiescer les moyens d'une revanche sur la débâcle de la dictature ont été précédées d'autres accusations. Chacune d'elles fut suivie d'un démenti désinvolte, voire d'un mutisme complet.

Quelques rappels à cet égard

HRW (Human Rights Watch) publie fin mai 1995 un rapport d'enquête intitulé : « *Rwanda-Zaïre, réarmement dans l'impunité. Le soutien international aux perpétrateurs du génocide rwandais* ». Evoquant « *l'opération Turquoise* », l'ONG accuse la France d'avoir voulu ménager pour les ex-FAR la possibilité de reconstituer leur potentiel militaire, armes lourdes comprises. Il accuse également Paris d'avoir protégé les responsables du génocide et favorisé par la suite l'entraînement en Centrafrique de troupes du « *Hutu Power* ». Enfin il parle de complicité franco-zaïroise dans le réarmement de ces forces issues de l'ancienne dictature Habyarimana.

Le document de HRW a été corroboré par plusieurs reportages de la

BBC. Ou par Amnesty International confirmant notamment des livraisons d'armes aux Interahamwe et aux FAR, via Goma, au moins « *jusqu'à la mi-mai 1995* ». A un rythme hebdomadaire, était-il précisé : « *les mardis à 20 h 30 locales* »...

Dans un ouvrage collectif publié en novembre 1995 – « *Jacques Chirac et la Françafrique* » (l'Harmattan éditeur) – les associations Agir ici et Survie reviennent sur la période des tueries (avril-juillet 1994) et constatent : « *Le gouvernement français s'est enferré dans une série de démentis dont la crédibilité évoque l'affaire du "Rainbow-Warrior". Tandis que l'ex-consul de France Jean-Claude Urbano avouait des livraisons d'armes postérieures à l'embargo décrété par l'ONU, la rue Monsieur prétendait que ces armes étaient destinées... aux forces africaines de l'opération Turquoise* ».

Accusation concernant la période

récente, portée cette fois par certains titres de la presse flamande, notamment le quotidien *De Morgen* : le groupe d'armement Herstal livre des munitions aux milices et FAR réfugiées au Zaïre à partir d'une de ses usines basée au Kenya. « *C'est quasiment toute la production de l'usine qui est achetée à Nairobi* », affirme le journal citant un coopérant employé au Kenya. Le financement des achats serait assuré par « *le produit du vol de marchandises livrées au titre de l'aide humanitaire* ».

Une remarque : Herstal, groupe liégeois propriétaire des armes de chasse Browning et Winchester aux Etats-Unis, est, depuis 1990, filiale majoritaire du groupe français GIAT-Industries. Lequel est également propriétaire de la société Luchaire. Dans les affaires d'armes, qu'elles soient officielles ou officieuses, on retrouve toujours les mêmes noms.

JEAN CHATAIN.